

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00174
Numéro SIREN : 452 103 377
Nom ou dénomination : 2L OPTIC

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2017 sous le numéro de dépôt 15590

Siège social : 330 avenue marcou de Langlade

C.CIAL LES JARDINS DE MISTRAL

84140 MONTFAVET

452 103 377 RCS

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize,
et le trente juin, à quatorze heures ,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle , sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 30 juin 2016.

Madame Laurence LEGER, préside la séance en sa qualité de président de la société.

Le président constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 20 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- le rapport de gestion du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion du président.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2015 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élevant à 3 496.81 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	3 496.81 €
- Une somme de	3 496.81 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-58 086.60 €
qui ressortira ainsi à	-54 589.79 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des exercices

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la société sont reconstitués à hauteur de la moitié du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Le président

Madame Laurence LEGER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'L' followed by a horizontal line and a small flourish.

Société Par Actions Simplifiée au capital de 200 000.00 €

Siège social : 330 avenue marcou de Langlade

C.CIAL LES JARDINS DE MISTRAL

84140 MONTFAVET

452 103 377 RCS

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous re prenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Fonds commercial	50 000.00	50 000.00	0.00
Autres immobilisations incorporelles	6 666.69	6 666.69	0.00

	10 2022	10 2021	0.11
Total des immobilisations financières	18 235.56	18 255.75	-0.11
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	144 901.62	178 184.98	-18.68
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	79 259.93	74 400.56	6.53
Avances et acomptes sur commandes	2 296.17	2 512.98	-8.63
Clients et comptes rattachés	54 231.47	31 073.83	74.52
Autres créances	26 807.33	19 402.51	38.16
Créances	81 038.80	50 476.34	60.55
Disponibilités	20 211.24	14 098.84	43.35
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	20 211.24	14 098.84	43.35
Charges constatées d'avance	31 557.01	30 023.32	5.11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	214 363.15	171 512.04	24.98
TOTAL ACTIF	359 264.77	349 697.02	2.74
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	200 000.00	200 000.00	0.00
Report à nouveau	-58 086.60	-65 724.07	11.62
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 496.81	7 637.47	-54.22
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	145 410.21	141 913.40	2.46
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	53 448.79	21 387.02	149.91
Emprunts et dettes financières diverses	46 207.12	45 487.12	1.58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 844.95	89 185.22	-26.17
Dettes fiscales et sociales	48 353.70	51 724.26	-6.52
TOTAL DETTES	213 854.56	207 783.62	2.92
TOTAL PASSIF	359 264.77	349 697.02	2.74

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

Impôts, taxes et versements assimilés	7 554.17	11 300.61	-33.15
Charges de personnel	111 078.63	95 452.06	16.37
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	59 310.42	70 694.69	-16.10
Autres produits	1 607.34	50.75	NS
Dotations aux amortissements et provisions	33 263.17	36 969.56	-10.03
Autres charges	21 981.76	20 944.60	4.95
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 672.83	12 831.28	-55.79
Résultat financier	-2 709.02	-6 153.81	55.98
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 963.81	6 677.47	-55.61
Résultat exceptionnel	.00	-107.00	-100.00
Impôt sur les bénéfices	-533.00	-1 067.00	50.05
RESULTAT NET COMPTABLE	3 496.81	7 637.47	-54.22

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 541 331.65 € contre 527 443.06 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 2.63 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 537 266.16 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 33 263.17 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 95 452.06 € à 111 078.63 €, soit une progression de 16.37 %, alors que l'effectif moyen est passé de 5 à 4 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 5 672.83 € contre 12 831.28 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 55.79 %.

Le résultat financier, d'un montant de -2 709.02 €, contre -6 153.81 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 2 963.81 €, contre 6 677.47 € au 31 décembre 2014.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de -533.00 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 3 496.81 €, représentant 0.65 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -54.22 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 7 637.47 €, soit 1.45 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfait des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau

et développement.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 3 496.81 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	3 496.81 €
- Une somme de	3 496.81 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau" débitéur de	-58 086.60 €
qui ressortira ainsi à	-54 589.79 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Conventions réglementées

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'D' followed by a period and a smaller letter 'K'. The signature is written on a white background.

Diplômé du conservatoire des Arts et Métiers
Ancien Elève de l'Ecole des Sciences Politiques de Paris
103, rue de LAFAYETTE
75010 Paris

Tel 01 48 05 12 28

Mail bbenais@club-internet.fr

2L OPTIC

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
50, Avenue Marcou de Langlade
84140 MONTFAVET

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale de votre société, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société 2L OPTIC tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et font apparaître un résultat positif de 3 947 euros et un total bilan de 359 265 euros. Il m'appartient, sur la base de mon Audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligence permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard, des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

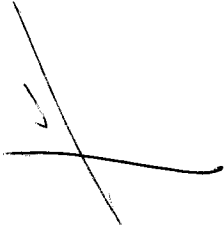
En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France

Fait à Paris, 31 mai 2016.

Monsieur Bernard BENAIS
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Comptes annuels

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

SAS 2L OPTIC

330 AVENUE MARCOU DE LANGLADE

84140 MONTFAVET

Siret : 45210337700027

Nace : 4778A

IB ASSOCIES

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables

De la Région Paris Ile de France

Au capital social de 600.000 euros

RCS Paris B 490 313 863 00014

16, avenue de la République

75011 Paris

01 Avenue Jean Fournier

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2015	Net 31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000
Autres immobilisations incorporelles	30 000	23 333	6 667	6 667
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 780	22 780		369
Autres immobilisations corporelles	349 491	279 492	69 999	102 894
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 236		18 236	18 256
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	470 507	325 605	144 902	178 185
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	79 260		79 260	74 401
Avances et acomptes versés sur commandes	2 296		2 296	2 513
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	54 231		54 231	31 074
Autres créances	26 807		26 807	19 403
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	20 211		20 211	14 099
Charges constatées d'avance (3)	31 557		31 557	30 023
TOTAL ACTIF CIRCULANT	214 363		214 363	171 512
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	684 870	325 605	359 265	349 697
(1) Dont droit au bail			50 000	50 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				

31/12/2015

31/12/2014

	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement	-58 087	-65 724
Provisions réglementées	3 497	7 637
TOTAL CAPITAUX PROPRES	145 410	141 913
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	53 449	21 387
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	46 207	45 487
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 845	89 185
Dettes fiscales et sociales	48 354	51 724
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	213 855	207 784
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	359 265	349 697
(1) Dont à plus d'un an (a)	42 512	207 784
(1) Dont à moins d'un an (a)	171 343	1 277
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	10 937	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	541 332	502 670
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		24 773
Chiffre d'affaires net	541 332	527 443
<i>Dont à l'exportation</i>	650	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		2 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	1 607	51
Total I	542 939	529 494
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	191 703	185 617
Variations de stock	-4 859	-6 620
Achats de matières premières et autres approvisionnements	87	8
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	176 457	172 991
Impôts, taxes et versements assimilés	7 554	11 301
Salaires et traitements	86 757	77 985
Charges sociales	24 321	17 467
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	33 263	36 970
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	21 982	20 945
Total II	537 266	516 663
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 673	12 831
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 709	6 154
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 709	6 154
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 709	-6 154
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III+V-VI)	2 964	6 677

31/12/2014

31/12/2015

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges
Total produits exceptionnels (VII)

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions
Total charges exceptionnelles (VIII)

107

107

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**-107**

Participation des salariés aux résultats (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

-533

-1 067

Total des produits (I+III+V+VII)**542 939****Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)****539 442****BENEFICE OU PERTE****3 497****7 637**

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Désignation de la société : SAS 2L OPTIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 359 265 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 497 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 5 274 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	50 000			50 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 000			30 000
Immobilisations incorporelles	80 000			80 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 780			22 780
- Installations générales, agencements aménagements divers	325 098			325 098
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 393			24 393
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	372 271			372 271
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 256		20	18 236
Immobilisations financières	18 256		20	18 236
ACTIF IMMOBILISE	470 527		20	470 507

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés

31/12/2015

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 333			23 333
Immobilisations incorporelles	23 333			23 333
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 411	369		22 780
- Installations générales, agencements aménagements divers	223 692	32 128		255 820
- Matériel de transport		766		
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 905			23 671
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	269 008	33 263		302 272
ACTIF IMMOBILISE	292 342	33 263		325 605

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 130 831 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 236		18 236
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	54 231	54 231	
Autres	26 807	26 807	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 557	31 557	
Total	130 831	112 596	18 236

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	8 110
Total	8 110

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 199 994,00 euros décomposé en 3 800 titres d'une valeur nominale de 52,63 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 213 855 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 937	10 937		
- à plus de 1 an à l'origine	42 512			42 512
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 845	65 845		
Dettes fiscales et sociales	48 354	48 354		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46 207	46 207		
Produits constatés d'avance				
Total	213 855	171 343		42 512

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	753
Dettes provis. pr congés à payer	9 045
Charges sociales s/congés à payer	3 618
Etat - autres charges à payer	900

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	31 557		
Total	31 557		

VIENNE A L'IMPULSION DE LA COMPETITIVITE ET DE L'EMPLOI

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

